

Archimages07

Entre l'offre et la demande : l'entreprise patrimoniale

22.23.24 octobre 2007

DE NOUVEAUX MODELES POUR DE NOUVEAUX USAGES

Objectifs et économie générale de la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé

Sophie SEYDOUX,
Présidente de la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé.

Bonjour, je m'appelle Sophie Seydoux et je suis la présidente de la Fondation Jérôme Seydoux – Pathé.

La Fondation est la première fondation reconnue d'utilité publique consacrée au cinéma. Pathé a plus de 110 ans et a été, durant plusieurs décennies, le premier empire cinématographique mondial. Au cours de toutes ces années, beaucoup d'archives ont été conservées. Avec l'exposition au Centre Pompidou « Pathé : premier empire » en 1994, Pathé s'est véritablement penché sur ses propres archives. À partir de 2001, avec l'arrivée de Stéphanie SALMON, un Département du patrimoine a été créé chez Pathé pour gérer ces archives, et c'est cette entité qui est à l'origine de la Fondation. Les deux fondateurs de celle-ci sont Jérôme SEYDOUX et Pathé, et le décret annonçant sa création et sa reconnaissance d'utilité publique est paru au Journal Officiel en mai 2006. Il s'agit donc de la première fondation consacrée à l'histoire du cinéma.

Cette fondation doit répondre à plusieurs impératifs :

- Assurer la pérennité des archives non-film de Pathé. Nous sommes totalement spécialisés dans le non-film.
- Conserver et enrichir les collections Pathé, par le versement systématique par Pathé de tous ses documents actuels, et par des acquisitions que nous sommes amenés à faire.
- Mettre à disposition pour la consultation l'ensemble de nos archives.

Je vais brièvement vous dire ce que nous possédons à peu près, afin de mieux vous expliquer le modèle financier sur lequel nous vivons. Pendant mon intervention, je vais vous montrer des photos de ce que nous possédons : ce sont des objets que j'aime particulièrement, mais je ne vais pas vous les commenter. C'est simplement pour les partager avec vous. Dans nos collections, il existe deux grands ensembles :

- La dotation Pathé, ainsi que les acquisitions que la maison Pathé avait faites, depuis un certain nombre d'années.
- Des fonds plus spécifiques acquis auprès de collectionneurs et de particuliers.

La dotation Pathé est très classique, comme pour beaucoup d'entreprises cinématographiques.

- Nous avons toutes les affiches des films, les maquettes, les dessins, les photographies avec les photographies de prestige et d'exploitation. De magnifiques albums sur les films qui vous

retracent formidablement bien l'ambiance des films. C'est d'ailleurs par les photos que je me suis intéressée aux archives de Pathé ;

- Les appareils que nous avons construits : caméras, projecteurs, etc. ;
- Les documents imprimés ;
- Les objets promotionnels et commémoratifs ;
- Une bibliothèque qui est de plus en plus importante, et qui compte actuellement 3 000 ouvrages ;
- Tous les documents multimédias que nous conservons : DVD, les différents sites Internet de Pathé, les bandes-annonces des films.
- Ainsi qu'un très bel ensemble de périodiques, avec plus de 120 titres : journaux corporatifs, revues spécialisées, revues populaires. Certaines sont rarissimes parce qu'elles ont paru pendant très peu de temps. La qualité de conservation de la collection est tout à fait remarquable.
- Un des plus de la Fondation, ce sont ses dossiers historiques : c'est-à-dire que Pathé, depuis sa création, a conservé tous les dossiers administratifs, juridiques et commerciaux. Nous avons par exemple plus de 500 brevets et marques de fabrique conservés. Nous avons également toutes les assemblées générales et les conseils d'administration sur plus de 80 sociétés de Pathé depuis ses origines. Nous avons les informations administratives et techniques depuis le début de la société, avec les inventaires. Cela permet par exemple à des chercheurs de trouver des réponses quant à la composition chimique des disques et de la pellicule, simplement en lisant nos inventaires. D'une manière générale, tous ces dossiers retracent l'évolution des métiers du cinéma : la production de films, l'exploitation des salles, les studios, la construction d'appareils, etc. Tous les métiers du cinéma sont représentés dans la maison Pathé.

Souvent l'étude du cinéma est encore tournée vers l'étude d'une œuvre ou d'un auteur. Notre collection apporte quelque chose d'un peu différent, car elle permet de mieux comprendre tous les enjeux économiques, techniques et commerciaux de ce métier. Ce n'est pas simplement le cinéma comme art, mais aussi comme industrie.

Nous avons acquis ces dernières années un certain nombre de fonds très spécifiques auprès de collectionneurs ou de particuliers :

- Par exemple le fond de Maurice GIANATI, qui comporte plus de 1 900 documents, relatifs à la période du muet, avec des photographies. Nous n'avons pas beaucoup de documents de cette période. Ces collectionneurs nous permettent parfois de découvrir des films dont nous n'avons aucun autre document. Henri BOUSQUET, qui a fait un énorme travail sur les premiers films de Pathé, recense en 1927 plus de 7 000 titres. Très souvent, à travers une photo ou une carte postale, nous arrivons à illustrer des films dont nous avons le nom, mais sur lequel nous n'avons aucun document.
- Nous avons également acquis le fonds DELPIRE-CORBEAU où il y a plus de 250 documents, principalement des photographies de la période 1910-1920.
- Le fonds MORIEUX, qui était un forain. C'est un fonds très intéressant : il y a des affiches, des appareils de projection, des photos argentiques qui datent de 1905-1908. MORIEUX était actif en France et en Belgique. Toutes ses archives ont été retrouvées absolument intactes. Ce fonds est d'autant plus intéressant qu'il couvre les années avant et après 1907, au moment où les films passent de la vente à la location. Retrouver un ensemble aussi parfait est rare et je remercie pour cela Manuela PADOAN, chez Gaumont-Pathé Archives, qui est dans la salle, car c'est grâce à elle si nous avons pu acquérir ce fonds.

- Le fonds Robert GUENET regroupant des appareils de modèles réduits, comme le Pathé Baby, et tous les petits formats qui datent d'après-guerre.
- La correspondance de Maurice BESSY.
- Le fonds d'André BERNARD, qui comprend plus de 2 000 ouvrages, 100 titres de périodiques, et plus de 10 000 dossiers de presse, manuels d'exploitation, synopsis et plaquettes publicitaires qui couvrent les années 1920 à 2000. 60 % concernent des films français, 30 % concernent des films américains, et 10 % des films d'autres pays. Ce fonds compte des pièces extraordinaires, dont un ensemble de press-books américains grand format des années 1930-1960, avec des titres comme *À l'est d'Éden*, *Gilda*, *Macbeth*, etc. Et toute une collection de synopsis illustrés de la société Albatros. Parmi les pièces exceptionnelles, je voudrais en citer deux que l'on possède, qui sont des programmes lithographiés et numérotés édités par Pathé en 1930 ; et des synopsis comme l'exemplaire de *Judex*, envoyé par Louis FEUILLADE à Marcel LEVESQUE, qui est une chose absolument exceptionnelle. Naturellement, le fonds André BERNARD dépasse de très loin l'histoire de Pathé, mais il permet de donner un éclairage tout à fait magnifique sur cet art de la plaquette publicitaire, que l'on ne connaît pas obligatoirement très bien.

Tous nos fonds sont dans un excellent état, avec peu de restauration nécessaire. Leur numérisation est quasiment achevée, puisqu'il ne reste plus qu'un fond dont la numérisation est encore en cours. On est très fier d'avoir dans nos collections les fonds de collectionneurs d'une telle notoriété.

Je vais maintenant présenter nos activités. Les actions de la Fondation sont très classiques : l'inventaire est une grande partie de notre travail. Il s'agit de pouvoir mettre à disposition notre collection. Les mesures de conservation et de restauration permettent la consultation. Nous faisons de grandes campagnes de photographies et de numérisations pour les documents fragiles et pour les rendre plus facilement accessibles. En 2007, nous avons changé notre base de données, ce qui a permis de rassembler l'ensemble de nos bases et de faciliter l'accessibilité de la collection. Grâce à ce travail, nous sommes passés d'un outil d'inventaire à un outil de consultation. On est en train de préparer la mise en ligne sur Internet de l'ensemble de la collection. Nous espérons pouvoir en mettre une très grosse partie dès 2008.

À l'heure actuelle, nous répondons à trois sortes de publics :

- Naturellement des recherches universitaires, pour lesquelles il faut communiquer des documents.
- Des recherches iconographiques avec des envois de fichiers pour publication, ou même pour des décors de tournage. C'est une demande de plus en plus fréquente.
- Des manifestations culturelles où l'on prête des documents et des objets pour des expositions.

Un des avantages de la Fondation est la gratuité des prêts, quels qu'ils soient. Un autre avantage est la souplesse d'utilisation en ce qui concerne les droits de Pathé, puisque nous avons naturellement un accord avec Pathé pour l'utilisation de leurs droits. Les recherches débouchent souvent sur des publications et, à terme, sur des expositions où le film aura sa place.

Nous avons également un projet qui est très ambitieux, qui est l'ouverture d'un centre d'archives qui permettrait de regrouper nos bureaux, les réserves, le centre de consultation, avec une salle d'exposition et une salle de cinéma. Nous avons confié à Renzo PIANO la conception architecturale de ce projet dans le XIII^e arrondissement et, à l'heure actuelle, nous sommes dans une phase où nous n'avons pas encore franchi toutes les barrières administratives inhérentes à ce genre de projet. Nous avons pris un certain retard, néanmoins cela se présente bien. Nous sommes pour l'instant locataires chez Pathé rue Lamennais. Nous venons d'y emménager, et nous sommes très bien installés. Nous avons une efficacité de travail bien meilleure, et un meilleur accueil pour les visiteurs.

Pour financer tout cela, la Fondation a fait l'objet d'une dotation en nature par Pathé, qui est composée de ses collections, et d'une importante dotation financière dont le versement est étalé sur les premières années de la vie de la Fondation. La Fondation est financée de quatre manières différentes :

- Dotation annuelle de Pathé de plus de 450 000 € pendant trois ans.
- Versement des dividendes de 93 % des actions de Pathé pendant trois ou quatre ans.
- Dotation annuelle de 1 000 000 de dollars, donc environ 800 000 €, pendant cinq ans, d'une fondation américaine.
- Dotation initiale des fondateurs de 1 000 000 €

Au total, la fondation devrait recevoir 40 000 000 €. Cette dotation doit permettre à la Fondation de répondre aux quatre impératifs dont je vous ai parlé :

- Assurer sa pérennité ;
- Créer le centre d'archives ;
- Enrichir nos collections et les restaurer, ce qui correspond actuellement à environ 30 % à 40 % de notre budget annuel ;
- Couvrir nos frais de fonctionnement.

Nous sommes une petite équipe très motivée. Elle comprend un Directeur général, Michel CREPON ; deux collaboratrices qui sont dédiées à la recherche et aux collections : Stéphanie SALMON qui est ici et Marie-Françoise ETONDE qui est dans la salle. On a toujours une personne qui est soit stagiaire, soit en contrat CIFRE. Et nous faisons appel, d'une manière très systématique, à des prestataires extérieurs pour la restauration des appareils et pour les restaurations de photographies.

Les fonds dont nous disposons sont placés et, après la déduction de l'investissement du centre d'archives, le reste des fonds engendre une certaine somme qui sert à couvrir les acquisitions et les dépenses relatives à nos frais de fonctionnement. Notre budget annuel est naturellement déterminé en fonction de cette somme. Cela impose bien sûr une très grande rigueur au niveau des frais de fonctionnement, qui doivent être très strictement contrôlés. Pour cela, nous faisons confiance à Michel CREPON.

Assurer les missions de la Fondation nécessite des choix, souvent difficiles parce qu'il n'est pas possible de tout faire en même temps. Mais l'avantage du système, sur le plan financier, est sa grande visibilité : nous savons très bien quels seront nos moyens sur une longue période de temps. Deux autres avantages sont notre liberté d'action et notre réactivité. Si un fonds important se présente, nous pouvons réagir très rapidement.